

Note d'information

Anne BEEKER – médecin

La *strangulation* amène à la suffocation (d'autres causes pouvant être la noyade, un corps étranger dans la trachée...). Au début d'une *syncope*, avant la perte de connaissance, la personne peut ressentir plusieurs sensations :

- Sensation d'étourdissement,
- Impression de déplacement du plancher, des objets environnants,
- Point lumineux devant les yeux,
- Vision floue
- Bourdonnements d'oreilles

L'*anoxie* (privation d'oxygène) sévère conduit au coma en quelques secondes ; si elle se prolonge au-delà de quelques minutes (3 à 5 mn), elle provoque des lésions cérébrales irréversibles.

Les conséquences d'une anorexie cérébrale durable peuvent persister longtemps après la correction de l'anorexie et tous les intermédiaires existent entre la récupération complète et la mort cérébrale.

LES CONSEQUENCES SONT VARIABLES SELON LA DUREE DE L'ANOXIE ET SON INTENSITE, COMPLETE OU NON :

Lenteur mentale, céphalées (maux de tête) souvent intenses et persistantes, somnolence, tremblements et secousses musculaires, démence, crises épileptiques, mouvements involontaires, amnésie (perte de mémoire) coma plus ou moins profond.

En conclusion : Tous les « jeux » où la strangulation peut être pratiquée sont extrêmement dangereux : *danger de mort*, mais aussi danger de *séquelles* plus ou moins *graves* parfois *irréversibles*.

Pour en savoir plus :

« Nos enfants jouent à s'étrangler en secret »

Françoise COCHET

Edition F.X. de Guibert – 2^{ème} édition (2003)

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, vos témoignages seront les bienvenus et contribueront à lutter contre ce fléau.

Pour apporter votre soutien à l'APEAS, envoyez vos dons par chèque à l'ordre de :



Association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation

Cidex 956 – 71290 ORMES

Tél : 06 13 42 97 85

Site : <http://membres.lycos.fr/apeas/>

Merci de faire ce geste important pour nos enfants.

Depuis 2005, vous pouvez déduire de vos impôts 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable
Exemple : un don de 30 € vous revient à 10,20 €

APEAS

Association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation

Depuis plus de 50 ans, de nombreux enfants et adolescents pratiquent dans le secret et dans l'ignorance du danger, des expériences de strangulation ou d'étouffement entre copains ou parfois seuls.

Nous, parents de victimes, avons décidé de nous mobiliser pour lancer l'alerte et tenter de stopper les accidents par une information généralisée.

Sanofi-aventis soutient l'APEAS pour l'aider dans sa mission de prévention auprès du public.

Ces pratiques portent différents noms :

Le Jeu du Foulard – Le Rêve Indien – Le Rêve Bleu – La Grenouille – Le jeu des Poumons – Coma – Cosmos – le Jeu de la Tomate – Le Jeu de la Serviette – L'évanouissement, etc.

Leurs détails nous ont été révélés par des jeunes qui les ont essayés et par des familles et des professionnels qui nous ont signalé ce qu'ils avaient pu observer.

Il s'agit bien d'un jeu au départ : un copain explique les règles qu'il assure sans danger. Après une hyperventilation obtenue par quelques flexions rapides des genoux et de grandes inspirations, les pouces appuient de part et d'autre du cou du partenaire afin de comprimer ses carotides au point de couper sa circulation sanguine cérébrale.

L'enfant **perd conscience** après avoir éprouvé des sensations de type hallucinatoire, il est secoué de spasmes et de convulsions. Les doigts se desserrent alors, les copains tentent de « réveiller » le joueur, qui après avoir repris ses esprits, raconte ses « visions ». Une variante est la compression du sternum jusqu'à la perte de conscience.

Il peut s'agir d'une expérience unique, mais celle-ci est parfois renouvelée jusqu'à 2 à 3 fois par jour pendant des mois.

Après avoir testé ce « jeu » à plusieurs, l'enfant est parfois tenté de le renouveler seul : l'expérience est alors dramatique puisque personne ne peut alerter les secours à temps... surtout si un lien remplace les pouces du copain.

La population concernée est terriblement vaste : on nous a signalé des cas depuis l'âge de 5 ans (initiés par des plus grands du primaire), jusqu'à de jeunes adultes de 20 ans. Les garçons et les filles, de tout niveau social, sont également concernés. Dans certains établissements scolaires, la pratique du « jeu » concerne parfois de 50 à 100 % des élèves, ainsi qu'en témoignent des responsables, suite à des actions d'information.

Nombre de victimes

100 cas de décès (le premier datant des années 1950) d'enfants de 7 à 18 ans ont été signalés en France à l'APEAS. Il est quasiment certain que plusieurs centaines d'enfants sont morts de ce « jeu » depuis 50 ans ainsi que nous l'ont rapporté les familles.

De nombreux enfants ont pu être sauvés après réanimation, parfois après une période de coma qui laissera des séquelles irréversibles. Dans tous les cas, les cellules cérébrales privées d'oxygène ne serait-ce qu'un instant, n'en sortiront pas indemnes.

Signes d'alerte

Toute trace suspecte sur le côté du cou, parfois cachée par un foulard, une écharpe ou un col relevé en permanence.

Tout lien, corde, ceinture, qui traîne sans raison auprès du jeune, les questions relatives à la présence de cet objet sont souvent éludées ou évasives.

Maux de tête parfois violents, pertes de concentration, rougeurs au visage.

Bruits sourds dans la chambre ou contre le mur (chute dans le cas d'une pratique solitaire notamment).

Toute question du jeune sur les effets, les sensations, les dangers de la strangulation.

Alerte et prévention

Il faut à tout prix prévenir les enfants et les adolescents du caractère extrêmement dangereux de ce qu'ils pensent être un jeu anodin. Quelques minutes suffisent pour que le jeune meure ou reste handicapé à vie.

Il convient d'informer les enseignants, les surveillants, les infirmières scolaires et tout les intervenants auprès des jeunes qui ne réalisent pas toujours que ce jeu est pratiqué dans certains coins reculés de leur établissement ou qui n'ont pas conscience des risques encourus. Les serviettes-rouleaux des toilettes des écoles ont ainsi été utilisées dans au moins trois décès d'enfants.

La prévention est efficace

Des directeurs d'écoles et de collèges ont informé leurs élèves, en partenariat avec les parents, les enseignants et les psychologues scolaires : le « jeu » a aussitôt disparu et les adultes ont pu, à posteriori, par le dialogue avec les élèves, constater l'étendue effrayante de ces pratiques jusqu'alors non détectées. Les enfants ont d'ailleurs pris connaissance du danger qu'ils couraient à cette occasion.

L'information est difficile : nous faisons souvent face à l'incrédulité des intervenants auprès des enfants et bien souvent des morts de jeunes ne sont vues que comme des suicides alors qu'ils s'agissait bien d'accidents (enquêtes judiciaires).